Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou

Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion

Département des sciences économiques

LICENCE ACADEMIQUE

Economie Monétaire et Bancaire

Responsable de l'équipe de formation

M^me^ DORBANE Nadia

I – Fiche d'identité de la Licence

1 - Localisation de la formation : Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion

Faculté (ou Institut) : Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion

Département : Sciences Economiques

Références de l'arrêté d'habilitation de la licence

Arrêté n°543 du 04 septembre 2011

portant habilitation de licences ouvertes au titre de l'année 2011-2012 à l'université de Tizi-Ouzou

2- Partenaires extérieurs

- Autres établissements partenaires :
- Entreprises et autres partenaires socio économiques :
  - Les banques publiques : BNA, BEA, BADR, BDL, CPA, banque d'Algérie.
  - Les banques privées : BNP Paribas, Société Générale, ABC Bank, BARAKA Bank, etc.
  - Les assurances publiques et privées : SAA, CAAR, CAAT, 2A, CNR, etc.
  - Les collectivités locales.
  - Les entreprises publiques et privées : SOMATRACH, ENIEM, CEVITAL, ORLAC, ENEL, etc.

- Partenaires internationaux :
  - Université Paris 10 de Nanterre
  - Université Paris Dauphine

3 – Contexte et objectifs de la formation

A – Organisation générale de la formation : position du projet

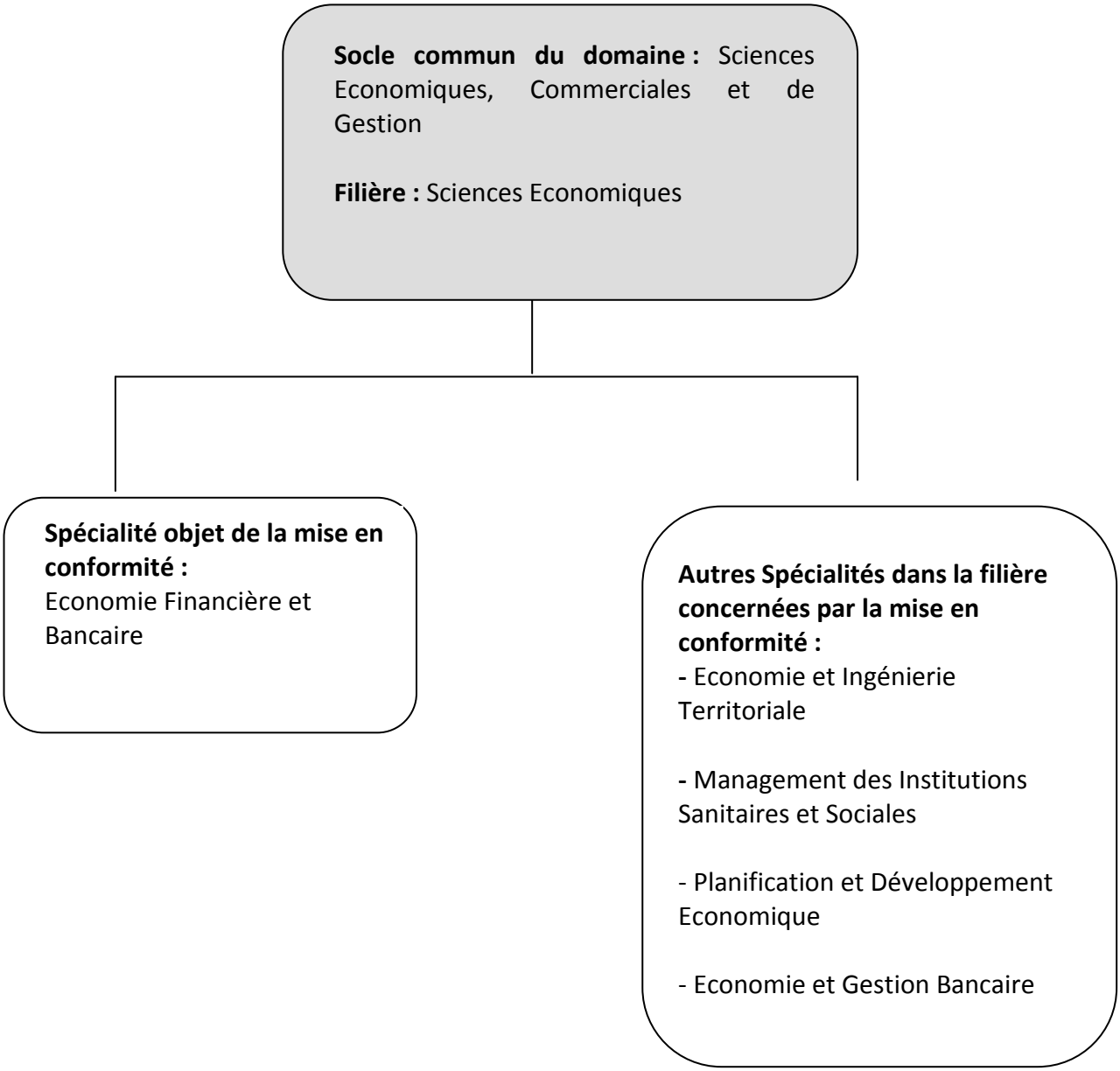

B - Objectifs de la formation

L'objectif visé à travers la spécialité *« Economie monétaire et bancaire »* est de proposer une offre de formation nouvelle qui puisse prendre en considération les mutations économique, financière, bancaire, etc., en vigueur au sein de l'économie nationale et internationale.

Elle offre à l'étudiant, par ses enseignements théoriques et pratiques, un approfondissement des connaissances acquises durant la première et la deuxième année licence LMD en Sciences Economiques ; ainsi qu'un élargissement des compétences dans le secteur bancaire et financier de manière générale. Cette licence une formation académique sur les métiers bancaires et financiers en mettant l'accent sur les aspects financiers concernant les relations banque/banque, banque/entreprise, banque/Etat, banque/marché financier, banque/particulier, etc.

Cette spécialité a aussi pour objectif de former des cadres aux spécificités et aux nouveaux outils de la finance et de la banque. A l'issu de cette formation, les étudiants seront préparés aux méthodes et techniques de la finance de l'entreprise et à la finance des marchés. Les diplômés de cette spécialité doivent répondre et s'adapter aux restructurations des entreprises comme les banques et s'intégrer dans une politique monétaire et financière en vigueur.

C – Profils et compétences visées*:*

La licence « Economie monétaire et bancaire » est conçus pour répondre aux besoins d'encadrement dans le secteur bancaire et financier ; et d'acquérir des connaissances spécialisées dans le domaine en question. En effet, la structure du programme couvre un champ de qualifications qui englobent les domaines de la finance à travers une dimension qui allie théorie et pratique et cela pour répondre à une préoccupation induite par le développement des métiers de banque à la fois sur le plan académique et sur le plan professionnel. Les cours de spécialité doivent assurer aux étudiants un approfondissement de l'analyse économique appliquée aux domaines bancaires.

Les étudiants ayant suivis une formation dans cette spécialité peuvent :

- Poursuivre les études en master dans les spécialités ouvertes dans la Faculté des Sciences Economiques : banques et marchés financiers, Monnaie-Finance-Banque, Finance, Commerce et finance Internationales ;
- Accéder au poste de cadres dans les banques, les établissements financiers, les entreprises, etc.

D – Potentialités régionales et nationales d'employabilité

La formation « Economie Monétaire et Bancaire » a pour but de répondre aux besoins sans cesse en hausse des secteurs clés tels que les et les banques (secteurs utilisateurs) qui requièrent de plus en plus des compétences plus affinées. Elle forme des cadres destinés à travailler dans les institutions suivantes :

- Les banques publiques et privées (BA, BNA, BEA, BADR, BDL, CPA, CNEP-Banque, Société générale, BNP Paribas, ABC BANK, etc.
- Les compagnies d'assurance publiques et privées (SAA, CAAR, CNR, CAAT, etc.)
- Les entreprises (ENIEM, SONATRACH, NAFTAL, etc.)
- Les collectivités locales, etc.

E – Passerelles vers les autres spécialités

La licence en *économie monétaire et bancaire* étant une spécialité proche des domaines financiers et bancaires, ouvre des perspectives de mobilité transversales vers des licences en Economie et Gestion Bancaire, Finance Internationale et enfin Finance Banque (ouvertes dans notre faculté). Par ailleurs, cette licence ouvre des perspectives d'études en master ouverts également dans la faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion (banques et marchés financiers, Monnaie-Finance-Banque, Finance, Commerce et finance Internationales) et

F – Indicateurs de performance attendus de la formation

Pour un déroulement efficace et une formation de qualité, il faut que :

- Les matières enseignées durant les deux semestres (S5 et S6) sont directement liées au secteur bancaire et financier ;
- Les programmes sont riches en concepts, avec des études de cas étudiées et analyser
- L'assiduité et le taux de réussite doivent être important ;
- Pour atteindre l'objectif d'efficacité, le nombre d'étudiants ne doit pas dépasser 150.